

# Appel à projets 2014

## Méditerranée, d'une rive à l'autre

Accompagner l'insertion économique des jeunes en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 Janvier 2014

### Contexte

Le chômage des jeunes est un défi majeur au Nord comme au Sud de la Méditerranée. L'enjeu est autant économique que social. En France comme en Algérie, au Maroc et en Tunisie, les associations se mobilisent pour favoriser l'insertion des jeunes dans le monde du travail.

Proches des territoires et de leurs acteurs, les associations constituent des passerelles entre d'un côté, les jeunes, et de l'autre, les dispositifs publics et le tissu économique local. Elles peuvent également contribuer directement à la création d'activité économique, notamment dans les zones les plus enclavées et défavorisées. Enfin, leur mise en réseau peut, par effet de levier, favoriser l'émergence de solutions innovantes et adaptées à la diversité des publics jeunes.

Afin de relever ensemble ce défi de l'insertion économique des jeunes, la Fondation de France soutient depuis 2007 des projets portés par des associations algériennes, marocaines et tunisiennes. Elle encourage le développement de partenariats entre organisations de la rive Sud de la Méditerranée et/ou avec des organisations de la rive Nord.

### Objectifs

L'**objectif général** de cet appel à projets est d'accompagner l'insertion et l'autonomie économique des jeunes les plus vulnérables en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Les **objectifs spécifiques** sont :

- de soutenir les initiatives locales visant l'accès des jeunes à l'emploi et aux revenus,
- d'appuyer le développement de partenariats entre des organisations des pays au Sud de la Méditerranée et/ou avec des organisations du Nord Nord actives dans le champ de l'insertion des jeunes
- de permettre aux associations de consolider leurs actions, renforcer leur impact et professionnaliser leur démarche, en favorisant la mise en réseau et le rapprochement avec les dispositifs publics et les acteurs privés.

### Quels sont les projets soutenus?

Les projets peuvent relever de tous les domaines contribuant à lutter contre l'exclusion économique des jeunes :

- projets de formation professionnelle de préférence qualifiante, d'insertion dans l'emploi, initiatives soutenant la création d'activités ou de sources de revenus en faveur des jeunes (associations, coopératives).
- projets de mise en réseau locale, régionale ou internationale et de renforcement de capacités en matière d'accompagnement à l'autonomie économique des jeunes et d'appui au développement de partenariats avec les acteurs publics et économiques.

Les projets retenus devront concerner prioritairement la jeunesse et les jeunes adultes vulnérables, notamment les femmes. Les publics cibles sont âgés approximativement de 16 à 30 ans, issus de milieux modestes, en situation de précarité sociale et d'exclusion économique : jeunes diplômés chômeurs, jeunes en rupture sociale, déscolarisés ou d'un faible niveau d'instruction initiale, sans formation professionnelle, isolés ou marginalisés.

### Quelles sont les structures éligibles ?

**Cet appel à projets s'adresse aux associations algériennes, marocaines ou tunisiennes enregistrées depuis plus d'un an**, qui ont déjà engagé ou ont prévu d'engager à court terme une action en partenariat avec une association algérienne, marocaine, tunisienne, française ou européenne. Les coopératives sans but lucratif sont également éligibles.

**En Algérie et en Tunisie**, l'appel à projets concerne **tout le territoire. Une attention particulière sera consacrée aux projets développés dans les zones rurales et les villes moyennes.**

**Au Maroc**, l'appel à projets vise uniquement les initiatives mises en place dans les **régions de l'Oriental et de Tadla-Azilal.**

## Critères de sélection

Le comité de sélection se prononcera au regard de quatre critères essentiels :

- **l'adéquation du projet aux besoins** : sa pertinence au regard du contexte économique local et de l'offre d'emploi, sa complémentarité avec les dispositifs publics favorisant l'insertion économique et professionnelle des jeunes, son impact sur l'employabilité des jeunes, la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes;
- **la cohérence du projet** : cohérence des objectifs, résultats attendus, activités et moyens mis en œuvre ;
- **la faisabilité et la méthode** : faisabilité par le demandeur, adéquation du budget et du planning, plan d'action par étapes, démarche participative, partenariats locaux, régionaux, nationaux ou internationaux étude de marché et stratégie de commercialisation pour les activités à contenu économique, prise en compte des aspects environnementaux etc... ;
- **les aspects financiers et administratifs** : dossier administratif complet, cofinancements acquis ou demandés, part d'autofinancement, pérennité et durabilité de l'action, etc...;
- **le caractère innovant du projet**;

Une attention particulière sera portée aux projets favorisant :

- l'implication **des partenaires ou des réseaux** dans plusieurs pays ou régions du Sud de la Méditerranée ou de l'Union européenne (notamment en France) ;
- **le renforcement des liens avec le secteur privé et les initiatives publiques** en matière d'insertion professionnelle, et aux **projets qui structurent le tissu économique et associatif local**;
- la prise en considération de la **question du genre**;
- la **participation active des bénéficiaires** à tous les stades du projet (de la définition à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions);
- le développement d'**innovation** (solutions nouvelles; domaines d'activités, méthodologie, etc.);
- le respect et la protection de l'**environnement local**;

Sont exclus de l'appel à projets :

- les actions de jumelage et les programmes de coopération des collectivités locales et territoriales
- les activités en milieu scolaire, les voyages d'étude, les chantiers de jeunes, les activités ponctuelles et événementielles... ;
- les demandes d'aide pour le fonctionnement récurrent de l'organisation ;
- les projets n'ayant pour objet que des opérations de microcrédits, de financement d'investissement et les projets à seul but lucratif (création d'entreprise par exemple).

## Les modalités de soutien

Afin de favoriser les partenariats divers, notamment locaux, la Fondation de France ne finance jamais l'intégralité des projets. Les plans de financement mentionneront les autres bailleurs sollicités ou acquis pour le projet, ainsi que la part d'autofinancement et la valorisation du bénévolat.

A titre indicatif, le financement moyen attribué par projet en 2013 était de 13 000 euros environ (les trois pays du Maghreb confondus).

Les projets peuvent s'étendre sur une durée de deux ou trois années. Ils peuvent avoir débuté avant le dépôt du dossier.

## Aide méthodologique complémentaire



Afin d'encourager le développement de méthodologies adaptées, la Fondation de France pourra accorder une aide complémentaire au financement du projet retenu dans le cadre de cet appel à projets. Destinée à évaluer les impacts environnementaux du projet et à rechercher des solutions pour en réduire les nuisances, elle pourra financer un accompagnement externe (diagnostic, adaptation du projet, plan d'action), des actions de formation ou d'échange de pratiques.

## Comment répondre ?

*Le dossier de demande de subvention est téléchargeable sur [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org) (rubrique Trouver un financement). Il peut être complété en arabe ou en français*

*obligatoirement sous le format Word proposé, sans modification, accompagné d'un fichier Excel pour le budget (poids maximum de 4 Mo).*

*Ce dossier complet, doit impérativement être transmis par courriel et courrier postal, à l'adresse suivante :*

■ **Pour les demandeurs algériens;**  
[fdf.med.algerie@gmail.com](mailto:fdf.med.algerie@gmail.com)

■ SOS Villages d'Enfants International, Bureau du Représentant, Villa n° 136 Les Amandiers Baba Hassen, 16081 Alger ;

■ **Pour les demandeurs marocains;**  
[fdf.med.maroc@gmail.com](mailto:fdf.med.maroc@gmail.com)

■ Sciences & Développement  
13 Bvd Al Alaouyne n°10 Hassan, Rabat .

■ **Pour les demandeurs tunisiens;**  
[fdf.med.tunisie@gmail.com](mailto:fdf.med.tunisie@gmail.com)

■ Association des Tunisiens des Grandes Ecoles, BP 229, Cité Mahrajène, Imm. Intilak, Appt.25, 1082 Tunis.

Toute question relative à cet appel à projets doit être posée par courriel à l'adresse correspondante.

**La date limite pour la réception du dossier dossier de demande de subvention est fixée au 31/01/2014.**

Une présélection sera effectuée par un jury début février 2014. Les résultats seront communiqués par courriel courant février.

Les dossiers retenus en présélection seront instruits par des équipes mandatées par la Fondation de France.

La sélection finale aura lieu courant juin 2014 par le comité Solidarités internationales de la Fondation de France.

Les résultats seront transmis aux candidats début juillet 2014 par courriel aux candidats.de France.

Responsable de l'appel à projets:  
Marie-Laure Muchery

**Fondation  
de  
France**

40 avenue Hoche  
75008 Paris - France  
Tél. : + 33 (0) 1 44 21 31 00  
Fax : + 33 (0) 1 44 21 31 01  
[fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org)